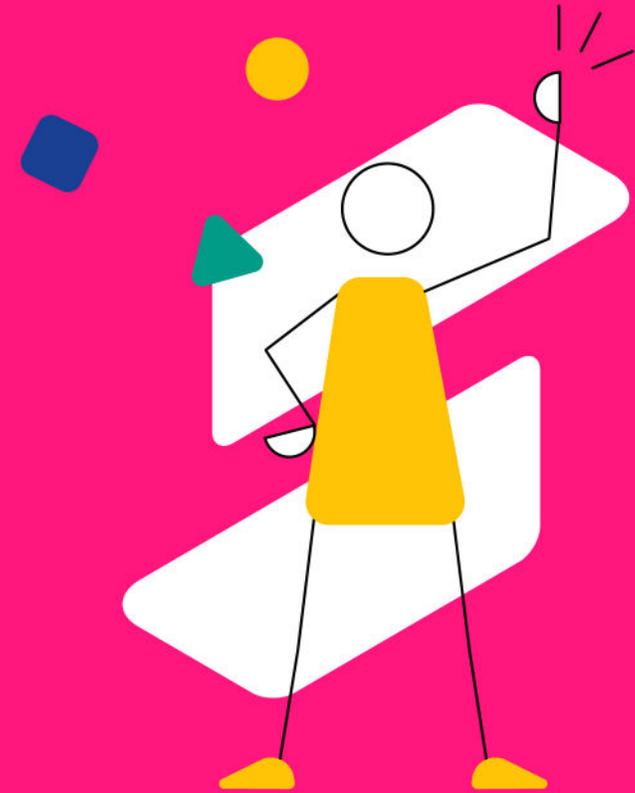


Tout savoir sur la réforme 2026

**Dématérialisation des factures :
émission, réception et e-reporting**



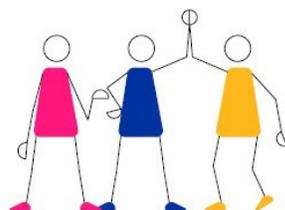
Qui sommes-nous ?

L'histoire débute en
2007

En 2023,
24 M€
de chiffre d'affaires

210

COLLABORATEURS
EXPERTS DE LA
TRANSFORMATION DIGITALE
ET HUMAINE



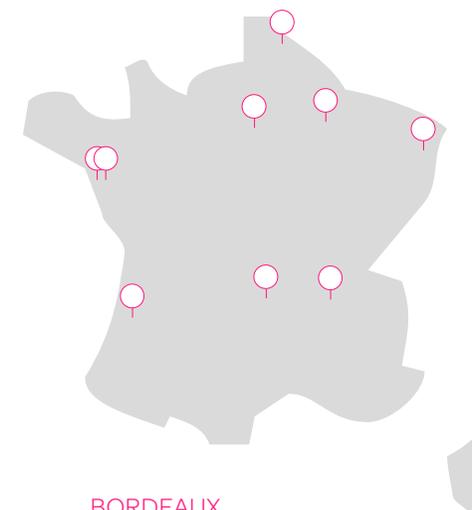
5

Domaines de
prédilection autour
des systèmes
d'informations

IT | ERP | CRM | SIRH | BI

9 agences

proches de
nos clients



BORDEAUX
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
CLERMONT-FERRAND
HAUTE-GOULAINNE
LILLE
LYON
NANTES
PARIS
STRASBOURG

Nos expertises

Secteurs

Public
Services
Industrie
Négoce
BTP & immobilier
Assurance & banque
Coopératives agricoles
Associatif
Transport
Santé

Métiers

Direction générale
Finance et comptabilité
Logistique
Commerce et
administration
des ventes

Solutions logicielles

ERP
CRM
SIRH
Business intelligence
Infrastructure,
réseaux et sécurité

Ils affirment leur singularité

Public



SciencesPo



Services



Industrie



Moulin Roty

DELABIE

Négoce & Distribution



RIBIMEX



BTP & Immobilier

GRUPE
GAGNERAUD



PICHET

Banque & Assurance



Coopératives agricoles

Arterris
L'Art de la Terre

Limagrain
de la terre à la vie

TERRENA

Associatif



Transport



Santé



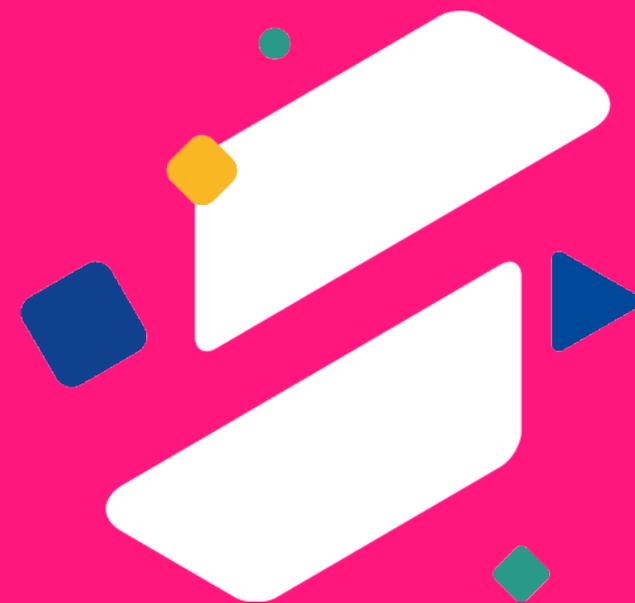
HPMETZ
HOPITAUX PRIVÉS
À BUT NON LUCRATIF

LFB
BIOMÉDICAMENTS

SYMPERIANE POUR UN MONDE
1er
SUR L'INTÉGRATION
ET LA TMA
Cegid XRP
Ultimate
PLUS SIMPLE ET PLUS SYMPA

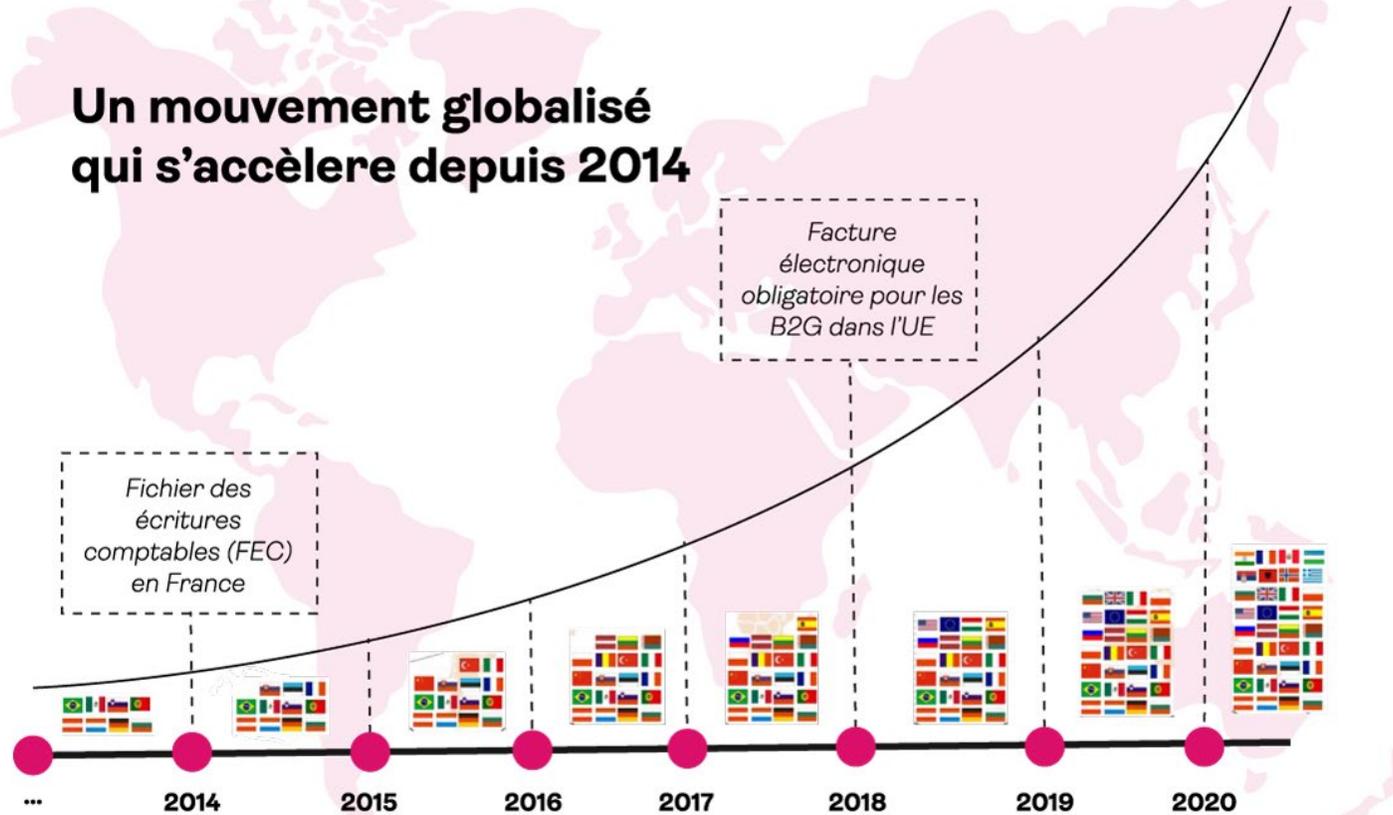
SYMPERIANE POUR UN MONDE
1er
INTÉGRATEUR
Divalto
PLUS SIMPLE ET PLUS SYMPA

La dématérialisation de la facturation



Une réforme inscrite dans la continuité

Un mouvement globalisé qui s'accélère depuis 2014



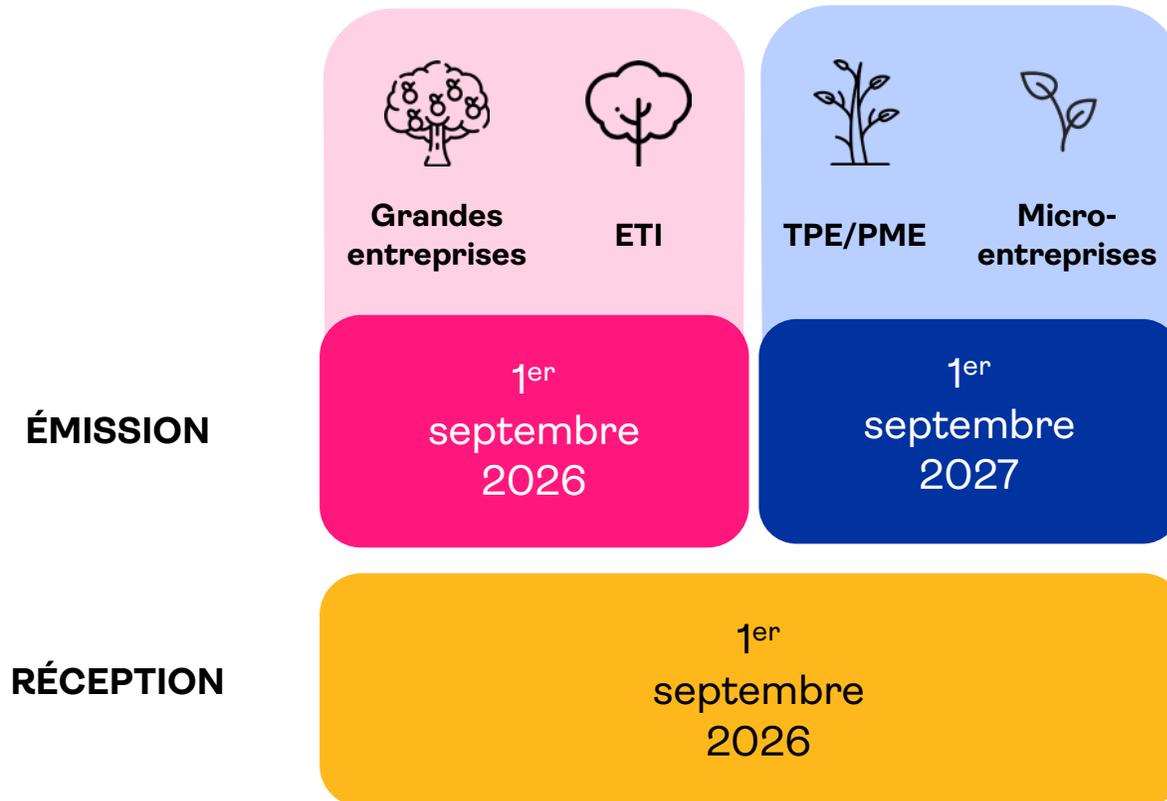
En France, les organisations traitant avec les administrations publiques (B2G) ont déjà pris le pas en dématérialisant la gestion de leurs flux de factures. A partir de 2026, de nouvelles obligations vont progressivement entrer en vigueur pour toutes les autres organisations assujetties à la TVA et réalisant des opérations sur le territoire national. Elles imposeront :

- ❖ La transmission de factures dématérialisées
- ❖ L'obligation d'utiliser des formats de factures particuliers
- ❖ La transmission mensuelle ou en temps réel des données de facturation à l'administration fiscale (E-reporting)
- ❖ Des contrôles pour s'assurer de l'existence du numéro de TVA

Calendrier de mise en œuvre

Un déploiement complet et progressif

Le calendrier, initialement prévu à partir du 1^{er} juillet 2024, a été repoussé au 1^{er} septembre 2026.



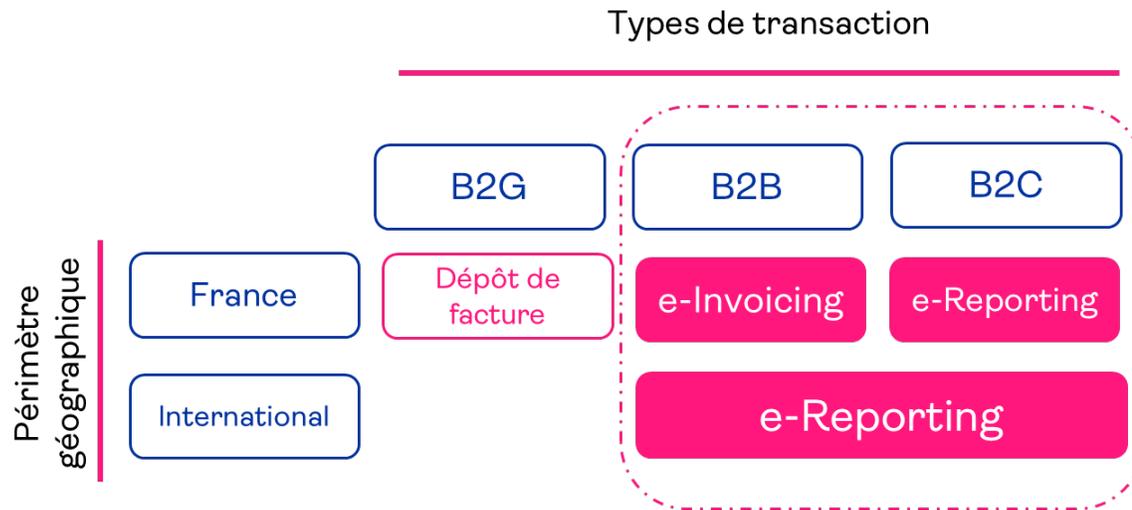
	Effectif	Chiffre d'affaires	Total de Bilan
Micro Entreprise	< 10	< 2 M€	< 2 M€
PME	< 250	< 50 M€	< 43 M€
ETI	< 5 000	< 1 500 M€	< 2 000 M€
Grande entreprise	Ne peut pas être classé dans les catégories précédentes		

Les enjeux de la réforme

Pour l'Etat français et les organisations concernées



Définitions et transactions concernées



Facture électronique (e-invoice)

Contrairement au classique PDF ou à la facture papier, la facture électronique est **générée, envoyée et reçue au format électronique**.

Elle respecte **une structure particulière** respectant des conditions légales définies par l'administration fiscale selon la Norme EN16931, pour pouvoir être reconnue comme une facture électronique. Ces critères en **garantissent l'authenticité, la lisibilité et l'intégrité**.

En France, le format de prédilection retenu est le Factur-X (PDF intégrant des métadonnées XML). Au niveau de l'UE, on retrouve le UBL XML et le CII XML à l'international.

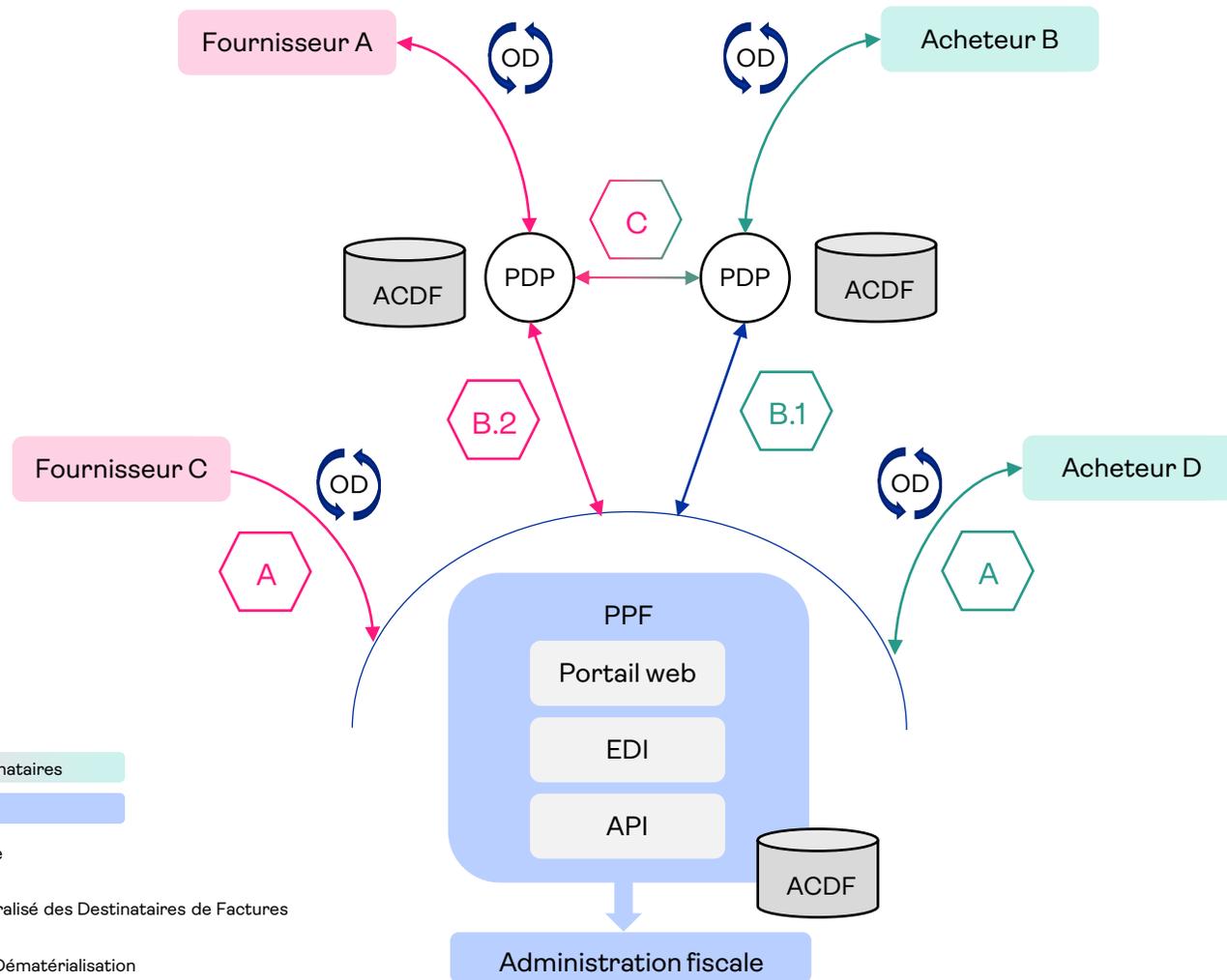
Reporting électronique (e-reporting)

Le e-reporting permet de transmettre à l'administration d'autres informations relatives aux opérations commerciales entre entreprises et particuliers (B2C), ou avec des opérateurs basés à l'étranger (exportations, livraisons intracommunautaires...)

Avec le e-reporting, toute l'activité économique de l'organisation pourra être transmise.

Les entreprises qui le mettront en œuvre pourront bénéficier d'un **pré remplissage de leur déclaration de TVA**.

Acteurs et circuits des factures dématérialisées



Légende

- Émetteurs et destinataires
- Acteurs publics
- Circuit possible
- ACDF Annuaire Centralisé des Destinataires de Factures
- OD Opérateur de Dématérialisation
- PDP Plateforme de Dématérialisation Partenaire

Opérateur de dématérialisation (OD)

L'outil de dématérialisation transforme des factures papier en format numérique (PDF, XML, etc.) L'Opérateur de Dématérialisation, ou OD, désigne la société qui propose ce service.

Plateforme de Dématérialisation Partenaire (PDP)

Ces acteurs privés seront les **seuls agréés pour transmettre les factures à leurs destinataires et adresser le e-reporting à l'administration fiscale**. Leur accréditation vous assure une conformité dans le temps des process et outils de dématérialisation déployés.

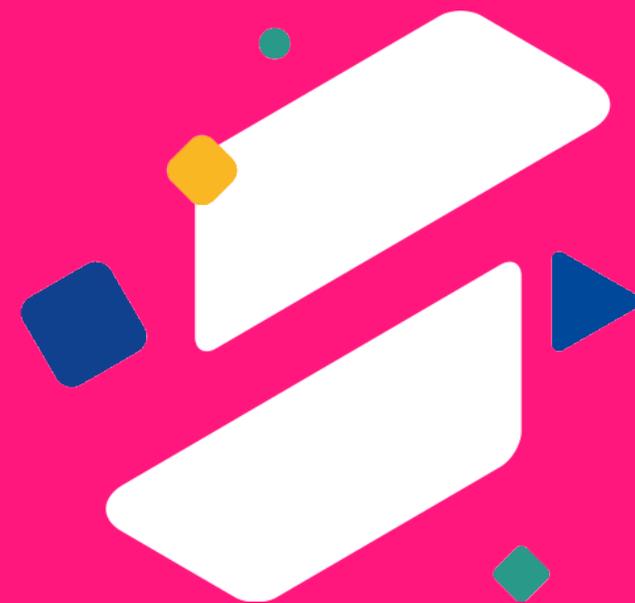
Portail Public de Facturation (PPF)

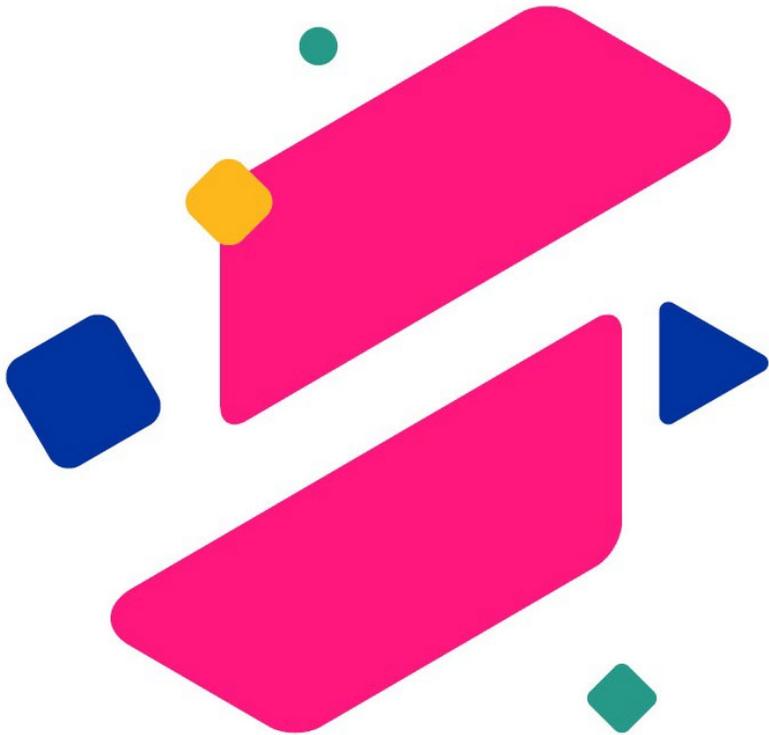
Cette plateforme gouvernementale assure l'administration de l'annuaire des entreprises. Les organisations peuvent recourir à cet acteur public pour saisir, déposer, transmettre et recevoir leurs factures de manière gratuite. Notez que dans ce cas, il faut tout de même recourir à un OD pour générer les factures et qu'il n'existe pas d'interface automatique entre votre ERP et le PPF, donc le dépôt des factures est manuel.

Annuaire Centralisé des Destinataires de Factures (ACDF)

C'est le registre administré par le PPF qui référence toutes les entreprises, leurs PDP/PPF et les données de gestion complémentaires.

Notre accompagnement

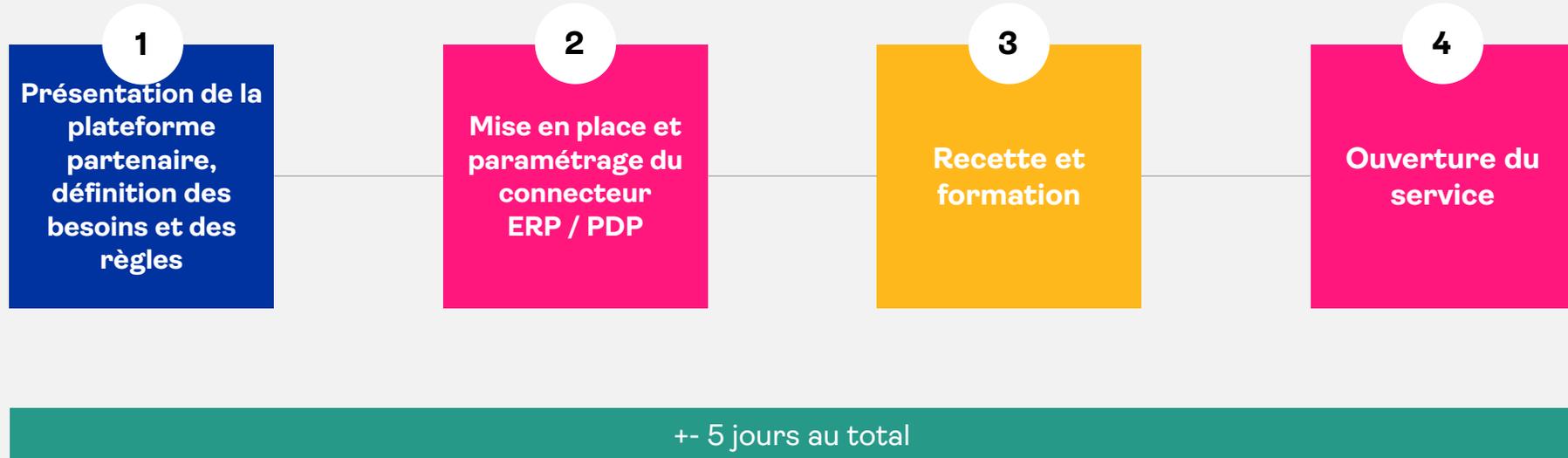




**Que vous ayez déjà
choisi une plateforme
de dématérialisation ou
que vous soyez en
recherche, nous
sommes à vos côtés**

Déployer vos solutions digitales

Votre projet de dématérialisation en 4 étapes avec SYXPERIANE



Dans un monde qui change constamment, nous portons la mission de **faire de chaque projet de transformation digitale, d'abord une transformation humaine.** Nous accompagnons les organisations qui souhaitent mettre en œuvre le système d'information qui protège et renforce leur singularité. Pour cela, nous mettons à leur disposition nos expertises en IT, intégration de progiciels de gestion, tierce maintenance applicative et hébergement Cloud.



Ludovic Jazon

Référent Dématérialisation et
Responsable Base installée Cegid XRP Ultimate
chez SYXPERIANE

ljazon@syxperiane.com

06 17 28 04 58



Prendre rendez-vous pour un 1^{er} échange



